



DEPARTEMENT
DES
LANDES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ARRONDISSEMENT
DE
SEPTEMBRE 2023
MONT DE MARSAN

SEANCE ORDINAIRE DU 09 NOVEMBRE 2023

COMMUNE
DE LESPERON

L'an Deux Mil Vingt-trois,
Le neuf du mois de novembre
à 19H30,

Le Conseil Municipal de la Commune de LESPERON
dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Madame Hélène
COUSSEAU Maire,
pour une session ordinaire.

PRESENTS : H. COUSSEAU, B. DUVERGE, M. DOURTHE, P. DOUET, D. HENOUX, O. Le
PALLEC, N. PEREIRA, X. DUHALDE, J. SARAIVA, F. CAMAIDE, E. SAUBION, M.
GASTON, V. LASSERRE

ABSENTS AVEC POUVOIR : B. CEBERIO à M. GASTON, N. LENGELE à H. COUSSEAU
A été élue secrétaire : Brigitte DUVERGE

N°2023-11 - 66

OBJET : Distraction des parcelles à défricher dans le cadre du projet
photovoltaïque

Madame Le Maire informe que, dans le cadre de la compensation écologique
nécessaire à l'aboutissement du projet de la centrale photovoltaïque avec la
société NEOEN, il convient de demander la distraction du régime forestier des
parcelles 2A, 3A, 3B, 4B et 32B pour qu'une demande de défrichement puisse
ensuite être déposée.

Le conseil municipal oui cet exposé, à l'unanimité :

1/ demande la distraction du régime forestier des parcelles 2A, 3A, 3B, 4B et
32B.

2/ donne mandat à Madame Le Maire pour signer tous les documents qui en
seront la suite et conséquence.

Pour extrait conforme au Registre des délibérations.

Le Maire, Hélène COUSSEAU.

